



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3653

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Franck Reynier, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Franck Reynier. Monsieur le Premier ministre, dans un contexte inquiétant ponctué par la crise des migrants, les menaces terroristes et les fragilités financières de certains États membres, les résultats en matière d'emploi sont assez contrastés au sein de l'Union européenne, avec des taux de chômage se situant autour ou en dessous de 5 % pour l'Allemagne ou le Royaume-Uni, dépassant les 10 % pour la France ou l'Italie, et même les 20 % pour la Grèce ou l'Espagne.

La France est, hélas, devenue un élève moyen. Et que proposez-vous ? Vous venez de remanier votre gouvernement, mais vous nous dites que vous ne changez pas de cap et que vous allez poursuivre la politique menée. Or votre ministre de l'économie, Emmanuel Macron, a noté en janvier à quel point la promesse d'inversion de la courbe du chômage semblait loin, en déclarant : « Depuis douze mois, vingt-quatre des vingt-huit pays européens ont baissé le chômage. Nous sommes dans les quatre pays européens qui n'ont pas réussi à le faire. »

M. Yves Fromion. Eh oui !

M. Laurent Furst. Bravo !

M. Franck Reynier. Qu'ont en commun les pays qui obtiennent des résultats ? Ils ont tous réformé profondément leur marché du travail, quand vous étiez en train de multiplier les contrats aidés et de mettre en place des usines à gaz ! Le remaniement réalisé jeudi dernier aurait dû être l'occasion de fixer un nouveau cap et de prendre enfin les décisions qui s'imposent.

Les Français qui sont touchés par le chômage ne demandent pas des indemnités ou des formations : ils veulent avoir un emploi. Et ces créations d'emplois ne se feront qu'avec le retour de la compétitivité, de l'innovation et de la croissance.

Alors, monsieur le Premier ministre, quand allez-vous enfin admettre que votre politique mène la France dans le mur et nous isole en Europe ? Quand allez-vous enfin mener une politique économique qui fasse de la France un leader européen ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Patrice Verchère. Et du chômage !

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, pour faire une analyse à l'échelle européenne, il faut effectivement, comme vous le faites, commencer par prendre en compte le taux de chômage. Le taux de chômage en France, au sens du Bureau international du travail, est de 10,6 % : il a donc dépassé les 10 %, en effet, mais est inférieur à celui de la zone euro et représente la moitié de celui de l'Espagne.

M. Pierre Lequiller. Il est supérieur à la moyenne européenne !

M. Jean-Luc Warsmann. Cette réponse est honteuse !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Il faut prendre en compte, aussi, l'évolution de la croissance : celle-ci s'est améliorée en 2015 et elle sera encore meilleure en 2016, mais elle demeure insuffisante et inférieure à celle d'autres pays européens.

Il faut prendre en compte, également, la croissance démographique : les 100 000 à 150 000 entrées annuelles sur le marché du travail sont une chance pour notre pays, mais aussi un défi pour notre économie.

M. Christian Jacob. Mais la natalité baisse !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Il faut prendre en considération, enfin, le taux de pauvreté et de précarité.

Si l'on prend en compte tous ces critères, il est indéniable que la situation s'améliore : il y a eu 47 000 créations nettes d'emplois en 2015, alors que les trois années précédentes avaient été marquées par des destructions d'emplois.

M. Guy Geoffroy. Que faites-vous ?

M. Jean-Luc Warsmann. C'est une honte !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Mais ce n'est pas suffisant pour faire reculer le chômage. Nous devons évidemment nous inspirer d'autres modèles européens. J'irai d'ailleurs en Allemagne vendredi, pour étudier son système de formation professionnelle et son système d'apprentissage.

Il est essentiel, néanmoins, de regarder ce qui a été fait ailleurs : certains pays, comme l'Allemagne ou l'Angleterre, ont fait le choix de flexibiliser fortement leur marché du travail, avec des contrats zéro heure ou des mini-jobs à l'allemande. Je ne crois pas que ce soit le modèle que nous souhaitons ; en tout cas, ce n'est pas le modèle que je souhaite.

M. Jean-Luc Warsmann. Et les contrats d'accompagnement dans l'emploi, c'est mieux ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. Regardons les types de contrats dont nous disposons déjà : sachant que près de 50 % de nos CDD sont inférieurs à une semaine, je crois que nous avons tout ce qu'il faut.

Il importe néanmoins de réformer : tel est le sens de la loi que je vous présenterai au début du mois de mars, qui vise justement à laisser plus de place à l'adaptation, au plus près du terrain, avec les organisations syndicales et les employeurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3653

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 février 2016](#)